

Moins de voitures, plus de vélos !

Pour améliorer la sécurité et encourager les mobilités douces, Sevran généralise la limitation à 30 km/h à partir du 24 mars et développe son plan vélo. Un moyen d'apaiser la circulation et de mieux partager l'espace public.

Améliorer la cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons, tout en développant nos infrastructures cyclables : tel est l'objectif de la **généralisation de la limitation à 30 km/h** partout en ville.

Cette décision répond également à un enjeu de sécurité. En effet, lors d'un choc avec un piéton, le risque de décès augmente proportionnellement avec la vitesse du véhicule concerné.

Ainsi sécurisées, nos voies publiques permettront aux adeptes du vélo de **circuler plus sereinement**.

En parallèle, la ville s'engage à développer les pistes cyclables. Adopté au mois de juin dernier, le Plan Vélo vise à développer cette pratique en investissant près de **2 millions d'euros** sur trois ans, en partenariat avec la Région.

Le saviez-vous ? en tant qu'habitant d'Île-de-France, vous pouvez [bénéficier](#) d'un coup de pouce pour **financer l'achat de votre vélo** avec un plafond jusqu'à 1 200€.

Publié le 26 février 2025